## **VUARAND Thierry**

**De:** Mairie de Salavre <mairie-salavre@orange.fr>

**Envoyé:** jeudi 31 août 2023 17:59 **À:** VUARAND Thierry

**Objet:** Modification du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)

Madame, Monsieur,

Nous avons lu le projet Modification du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) de Grand Bourg Agglomération.

Nous avons au sein de la commune une Zone d'Activité au hameau des Capettes le long de la RD 1083, qui comprend : un abattoir de volailles avec un magasin de vente au détail, une charcuterie industrielle, une boucherie, une menuiserie, un garage, une entreprise de pesage industriel, un restaurant, une menuiserie industrielle vacante. Preuve en est que notre secteur est attractif.

Si nous comprenons bien les informations, comment peut-on faire si un artisan nous fait une demande d'installation/ extension ? Dans l'état, nous sommes condamné comme une mort lente.

Une réponse de votre part serait bienvenue.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jacques FEAUD Maire

Mairie de Salavre 10 Place de la Mairie 01270 SALAVRE

Tél: 04 74 47 39 07

Mail: <u>mairie-salavre@orange.fr</u>
Site internet: <u>www.salavre.fr</u>

Ouverture au public :

Mardi: 9h - 12h et 17h30 - 18h30

Jeudi: 13h30 - 18h30

Permanence municipale : Mardi et Jeudi : 17h30 – 18h30

Permanence téléphonique : Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 17h

Mardi et Jeudi: 9h - 12h et 13h30 - 18h30